



LYCÉE ADOLPHE CHÉRIOUX
LYCÉE DES MÉTIERS
DE L'HABITAT
ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN



CAP

*Peintre applicateur de
revêtements*



PRESENTATION DE LA FORMATION



« C'est un métier de passion et d'art permettant de mettre en valeur le côté artistique et créateur. Le peintre peut soit appliquer une peinture ou un produit décoratif, soit poser du papier peint ou un revêtement. »



Dernier ouvrier à intervenir sur un chantier de construction, le peintre en bâtiment habille murs et plafonds. Passé maître dans l'art des finitions, il sait aussi conseiller les clients dans leurs choix de décoration.

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. Sa connaissance des supports lui permet de préparer ces derniers en vue d'appliquer une peinture ou un produit décoratif, de poser du papier peint ou un revêtement mural. Ses connaissances artistiques et les nouvelles utilisations des revêtements lui offrent une liberté d'expression de plus en plus grande et élargissent ses possibilités de création.





Mur de l'atelier :

Avant, pendant & après les
travaux de peinture

Avant



pendant



Bientôt fini



Dessin, peinture, papier peint



ENSEIGNEMENT GENERAL



1^{ère} année

Français Histoire Géographie
 Mathématique Science physique
 Anglais
 Arts appliqués
 E P S

3 h00

3 h00

2 h00

1 h00

2 h00

2^{ème} année

3 h00

3 h00

2 h00

1 h00

2 h30

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL



1^{ère} année

P S E

Atelier Réalisation

Technologie (lié au métier)

Co intervention Lettres

Co intervention Maths

Chef d'œuvre

2 h00

07 h30

4 h00

1 h30

1 h30

3 h00

2^{ème} année

1 h00

8 h00

4 h00

1 h30

1 h30

3h00



PERIODE DE STAGE

Elle fait partie intégrante de la formation.
 Elle a été conçue pour permettre aux élèves de découvrir le milieu professionnel et de mettre en application les acquis de la formation qu'ils ont reçus au lycée.
 Les élèves doivent effectuer 14 semaines de formation en entreprise.

La note obtenue est prise en compte pour l'obtention du diplôme.

Ces **périodes** de formation revêtent un caractère **obligatoire**.

ELIMINATOIRES SI ELLES NE SONT PAS EFFECTUEES.

PRESENTATION DE LA

FORMATION AU LYCEE



FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

Formation obligatoire intégrer à l'atelier, doit être validé Pour l'inscription à l'examen.



FORMATION PRAP

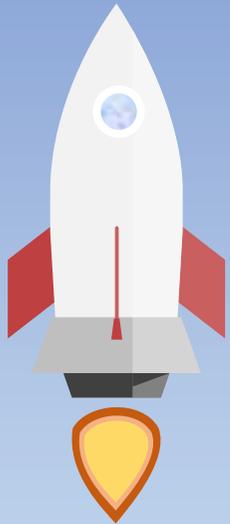
Prévention des risques liés aux activités physiques (formation diplômante intégrer à l'atelier).

...VIE ACTIVE

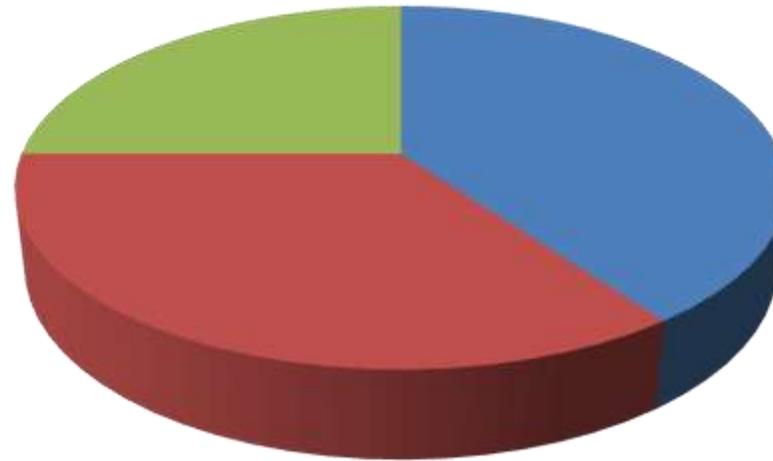
On recense plus de 80 000 entreprises dans ce secteur. Elles ont majoritairement moins de 10 salariés.

OBJECTIF(S)

CAP SUR...



répartition des principales activités



- Application de peinture et produits (40%)
- Pose de revêtements muraux et de sols (35%)
- Travaux de façade (25%)

...POURSUITE D'ETUDES

Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

Exemples de formations poursuivies :

- [CAP Carreleur mosaïste](#)
- [CAP Solier-moquettiste](#)
- [MC Plaquiste](#)
- [Bac pro Aménagement et finition du bâtiment](#)
- [BP Carrelage mosaïque](#)
- [BP Métiers du plâtre et de l'isolation](#)
- [BP Peintre applicateur de revêtements](#)